

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Bonjour amis des abeilles,

Ça y est, on est un peu tranquille pour quelques temps, l'automne est là. Les traitements varroas avec l'acide formique sont terminés. Il y en aura à faire avec l'acide oxalique dès que les colonies seront « hors couvain ». Pour l'instant c'est encore de la musique d'avenir et on espère encore quelques belles journées bien ensoleillées et tempérées, pas uniquement pour les abeilles d'ailleurs...

Bilan chute varroas, chez moi c'est très variable d'une ruche à l'autre. Dans la majorité des cas les chutes sont relativement faibles, moins de 200 varroas après le traitement d'août. Quelques ruches ont eu des chutes plus importantes.

Début septembre et déjà à fin août vous avez peut-être remarqué comment les abeilles se comportent à l'égard des mâles ? Les pauvres, ils se font jeter dehors ! J'ai observé à plusieurs reprises comment ils se font mettre à la porte vigoureusement, à coup d'aiguillons quelques fois. Eh oui, c'est que l'hiver approche, même s'il y a encore quelques mois avant d'y être. Bientôt toutes les bouches vont compter par rapport au stock de provision emmagasinée.

Chaque colonie devrait avoir entre 16 et 20 kilos de nourriture emmagasinée après le nourrissage. Un cadre de ruche Dadant plein vaut entre 3,5 et 4 kilos. Partant de là on peut facilement estimer la quantité de nourriture présente dans la ruche et de manière suffisamment précise pour tomber dans la fourchette des « 16-20 ».

Octobre c'est le mois des bilans, des lectures, des préparations pour la saison prochaine. On peut également faire des découvertes ou des expériences « para-apicoles », il y a une foule de choses à faire avec les produits de la ruche ! Pour faire des cadeaux ou exposer des produits lors de ventes, marché de Noël, etc.

Je vous souhaite de faire des découvertes sympathiques et agréables qui vous apportent bonne humeur et satisfaction.

Et pour terminer, quelques mots pour se détendre :

ANARCHIE : Vous avez deux ruches. Vous les laissez se récolter en autogestion.

CAPITALISME : Vous avez deux ruches. Vous en vendez une et vous achetez un paquet d'abeilles pour faire des essaims.

CAPITALISME « HONG-KONG » (ou « ENRON » ?) : Vous avez deux ruches. Vous en vendez trois à votre société cotée en bourse en utilisant des lettres de créance ouvertes par votre beau-frère auprès de votre banque. Puis vous faites un échange de dettes contre participation, assorti d'une offre publique, et vous récupérez quatre ruches dans l'opération tout en bénéficiant d'un abattement fiscal pour entretien de cinq ruches. Les droits sur le miel de six ruches sont alors transférés par un intermédiaire panaméen sur le compte d'une société des îles Caïman, détenue clandestinement par un actionnaire qui revend à votre société cotée les droits sur le miel de sept ruches. Au rapport de ladite société figurent huit colonies, avec option d'achat sur une colonie supplémentaire. Entre temps vous abatbez les deux ruches parce que leur horoscope est défavorable.

CAPITALISME SAUVAGE : Vous avez deux ruches. Vous brûlez l'une, vous forcez l'autre à produire autant que quatre, et vous licenciez finalement l'ouvrier qui s'en occupait en l'accusant d'avoir laissé la ruche mourir d'épuisement.

Bonne lecture et rendez-vous dans un mois.

Jean-Daniel Duc